



Maison dont la propriété a été gagnée dans un divorce

Par **bluelou**, le **24/01/2008** à **11:19**

Bonjour , ma mère a divorcée de mon père il y a 20 ans et a gagné dans le divorce la maison familiale . Elle en est donc propriétaire. Aujourd'hui elle veut la vendre. Doit elle donner à ses enfants une somme d'argent ? Un de ses enfants a habité chez elle après sa majorité, pendant de nombreuses années sans avoir à payer de loyer, pendant que son autre enfant , vivait dans des locations au R. M .I . La question est qu'est il possible de faire pour récupérer ses avantages en nature dont un des enfants a profité pendant toutes ces années?